

Informations générales

Email de contact : catherine.bannino@herault.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 07 décembre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté d'Agglomération

Nom de la structure porteuse : Sète Agglopôle Méditerranée

Si protocole de préfiguration : date de signature : 20 mai 2021

Signataires

Nature des signataires du CRTE :

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- SCOT
- PLH
- PCAET

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Contrat de Gestion Intégrée et de Transition Ecologique
- Convention OPAH
- Convention de mixité sociale
- Convention carence
- Contrat de ville
- Convention abattement de la TFPB
- Dispositif Adulte Relais
- Contrat territoire lecture (CTL)
- Convention généralisation de l'Education Artistique et Culturelle
- Convention Territoriales Globales de Services aux Familles
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité
- Projet Educatifs de Territoire

- Contrat Enfance Jeunesse
- Programme Alimentaire Territorial
- Tiers-Lieux Fabrique Numérique
- CTE
- convention de délégation des aides à la pierre
- GUP
- NPRU

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- Action cœur de ville
- Cités éducatives
- France services
- Fabrique des territoires
- Petits villes de demain
- Programme réussite éducative
- Territoires d'industrie

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- Axe1 : Innover / Développer : Initier un mode de gouvernance communautaire conduisant l'agglomération à être reconnue comme acteur structurant du territoire - Créer un pôle de croissance bleue - Développer l'économie circulaire et la croissance verte
- Axe 2 : Se rencontrer / partager : Repenser la mobilité durable sur notre territoire - Créer les villes et villages de rencontres de demain
- Axe 3 : Valoriser / Rayonner : Evoluer vers un territoire expérientiel - Valoriser le territoire par des marqueurs caractéristiques

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Oui

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Emploi et Insertion
- Mobilités douces
- Culture et patrimoine
- Loisirs
- Tourisme durable

- Efficacité énergétique
- Espaces publics, espaces verts
- Restauration et alimentation durable
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Economie, production et consommation durable
- Education
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Formation professionnelle
- Extension urbaine maîtrisée
- Production d'énergies renouvelables
- Réseaux verts et intelligents
- Opération de requalification (friches...)
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Sport
- Pratique agricole durable, agro-écologie
- Organisation des déplacements
- Transports en commun
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Sensibilisation et animation de la transition
- Santé et soins

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 149

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 379

Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

- Nom: CA Sète Agglopôle Méditerranée, nature: CA, SIREN: 200066355
- Préfet de l'Hérault
- Ademe
- Caisse des dépôts
- Banque des Territoires
- En opportunité autres établissements publics et opérateurs, représentants des collectivités départementales ou régionales

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : Conseil de développement et Cerema

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE :

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : NC

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions : NC

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : NON

Mobilisation d'une ingénierie externe :

- ADEME
- Banque des territoires
- CEREMA
- EPF

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Non

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€